

Index AI : PRE01/609/2013
18 November 2013

Cambodge. Appel mondial en faveur de la libération de Yorm Bopha

Le Cambodge doit libérer Yorm Bopha, militante en faveur du droit au logement, a déclaré Amnesty International à l'occasion du lancement d'une action mondiale pour la libération de cette femme, à quelques jours de l'examen par la Cour suprême de son ultime appel.

« Yorm Bopha est une prisonnière d'opinion qui se trouve derrière les barreaux au seul motif de son action de défense des droits humains. Elle doit être libérée immédiatement et sans condition », a indiqué Isabelle Arradon, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Des milliers de membres et de sympathisants d'Amnesty International dans le monde se mobilisent actuellement en faveur de Yorm Bopha afin de demander aux autorités cambodgiennes de la remettre enfin en liberté. »

Yorm Bopha, 30 ans, mère d'un enfant, est enfermée depuis son arrestation en septembre 2012, après avoir été accusée d'avoir fomenté une agression contre deux hommes. Elle a été reconnue coupable en décembre 2012 de « violences volontaires avec circonstances aggravantes », et condamnée à trois ans de prison en dépit de l'absence d'éléments à charge et des contradictions relevées dans les témoignages.

En juin 2013, la Cour d'appel du Cambodge a confirmé sa déclaration de culpabilité, ramenant sa peine à deux ans de prison ferme et un an avec sursis. Sa libération n'est pas prévue avant septembre 2014.

« L'absence d'éléments à charge contre Yorm Bopha montre que les autorités l'ont prise pour cible de manière injuste », a poursuivi Isabelle Arradon.

Amnesty International pense que la véritable raison de son emprisonnement est son action militante en faveur des droits humains. Elle avait activement défendu les droits des habitants des rives du lac Boeung Kak qui, par milliers, ont été expulsés de force de chez eux.

Elle a par ailleurs joué un rôle primordial dans la campagne menée pour obtenir la libération de 13 militantes de Boeung Kak, condamnées et emprisonnées en mai 2012 pour avoir participé à une manifestation pacifique.

« Amnesty International se mobilise pour des défenseurs des droits humains du monde entier. Nous continuerons à mener une action forte autour du cas de Yorm Bopha, jusqu'à ce qu'elle soit libérée sans condition et puisse retrouver les siens », a ajouté Isabelle Arradon.

L'affaire Yorm Bopha est l'un des 12 cas sélectionnés par Amnesty International pour son action phare **Écrire pour les droits 2013**, le plus grand événement mondial en matière de droits humains. Cette opération prendra fin à la mi-décembre, et devrait générer plus de deux millions d'actions individuelles.

Des membres de près de 40 pays du monde envoient des appels et recueillent des milliers de signatures pour des pétitions réclamant la libération de Yorm Bopha. Ils organisent des événements et partagent des photos et des messages de soutien en ligne afin de témoigner leur solidarité à cette militante du droit au logement emprisonnée.